

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 4927 Société : RAM 903776

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ARFII SAID

Date de naissance : 12-11-62

Adresse : 595 Bd EL QODS - OUED TALEB
AIN CHOK - CASABLANCA

Tél. 0661667884 Total des frais engagés : 671,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Ghailane Ghizlane
Hépato - Gastro - Entérologue
Bd. Al Qods. Rés. les Princes « B »
2ème Etg. Apt 4 - Ain chock - Casablanca
Tél: 05 22 52 50 64 - GSM : 07 06 14 35 74

Date de consultation : 14 MARS 2024

Nom et prénom du malade : Mme Monssef Bahia, Age : 60

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection definite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CAF

Le : 30/04/2024

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14 MARS 2024	8	Dr Ghailane Gnziane Hépato - Gastroenterologue. 30. Al Qods Res. El Princes B. Rme Etg. Appt 4 . Androchok . Casai 05 22 52 50 94 . GSM : 07 06 14 35 74	100.00 Dhs	Dr Ghailane Gnziane

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE CHAMCHIEKHE Dr DIANI Abdellatoh N°500101SHANIA 24 VAL QODS <u>L'ANTIQUE FARAPLANIA</u> GSM 06 34 37 12 50 00 08 52 10 86 00 29 34 51	14/03/24	271.20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

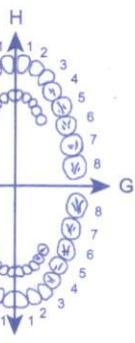
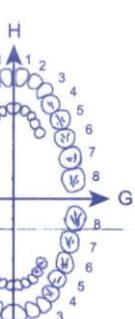
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r} H & 25533412 & 21433552 \\ D & 00000000 & 00000000 \\ & \hline & 00000000 & 00000000 \\ & 35533411 & 11433553 \end{array} $			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. GHAILANE Ghizlane

Spécialiste des Maladies de L'appareil Digestif et du Foie
Estomac - Intestins - Foie - Proctologie
Endoscopie Digestive (Fibroscopie gastro - Duodénale
et Coloscopie)
Echographie Abdominale
Lauréate de la Faculté de Médecine de Casablanca
Ancien Médecin au Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd



الدكتورة غيلان غزلان

إختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي والكبد
المعدة - الأمعاء - الكبد - البواسير
للمعدة والأمعاء

أني بالدار البيضاء
ناعي ابن رشد

١٤١٥



Casablanca le : 14/03/2024

Mme MONSSEF BAHIA / han

ORDONNANCE

- 1) ANTI SPA 200 37.40
1 cp x 2 par jour x 5 jours avant repas pdt 5 jours
- 2) DAFLON 1000MG 201.00
1 cp 3 fois/jour pdt 10 jours
- 3) HEMOFAST CREME RECTALE+suppo 14.50 + 18.30
1 app matin et soir pdt 6 jours

Hemofast[®]
Pommade

4) FORTRANS sachets

1s a diluer dans 1L d'eau x 4 (totale 4litres)
Prendre 4 litres la veille de l'examen

T = 271.2

PHARMACIE CHAIM CHEIKH SARL



37.40 DH
PPV
09 2025
EXP
2330921
LOT

Dr Ghailane Ghizlane
Hépato - Gastro - Entérologue
Dr Al Qods. Rés. les jardines n° 2
ème Etg. Appt 4. Al mchouar
05 22 52 59 92. GSM 07 08 14 32

201.00

Dr. GHAILANE Ghizlane



Spécialiste des Maladies de L'appareil Digestif et du Foie
Estomac - Intestins - Foie - Proctologie

Endoscopie Digestive (Fibroscopie gastro - Duodénale
et Coloscopie)

Echographie Abdominale

Lauréate de la Faculté de Médecine de Casablanca

Ancien Médecin au Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd

الدكتورة غيلان غزلان

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي والكبد

المعدة - الأمعاء - الكبد - البواسير

الفحص الداخلي بالمنظار للمعدة والأمعاء

الفحص بالصدى

درجة كلية الطب بجامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء

طبيبة سابقاً بالمركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد



Casablanca le : 14/03/2024

Mme MONSSEF BAHIA 57 an

Chers confrères

permettez moi de vous adresser Mme MONSSEF BAHIA agée de 57ans ayant comme ATCDs une thrombocytose essentielle sous traitement et HTA sous ttt pour une coloscopie totale sous sédation dans le cadre d'une Rectorragie défécatoire avec constipation Examen proctologique: HI grade II congestive

Bien cordialement.

• Ghailane Ghizlane
Hépato - Gastro - Entérologue
14 étages Entrée B, résidence les Princes «B»,
Bd.Al Qods, Résidence les Princes, Entrée B, 2 ème Etage, Appt N° 04 - Ain Chock - Casablanca
Télé: 05 22 52 50 94 - GSM: 07 06 14 35 74